

**Intervention de Andrei Chevelev, UNESCO, au 3^e Congrès européen
des Associations, Centres et Clubs de l'UNESCO
(Bucarest, 30 novembre 2012)**

M. Ani Matei, Secrétaire général de la Commission nationale roumaine pour l'UNESCO

Mme Daniela Popescu, Présidente de la Fédération roumaine des Clubs UNESCO

M. George Christophides, Président de la Fédération Mondiale des Clubs UNESCO

Mme Maria Paola Azzario, Présidente de la Fédération Européenne des Clubs UNESCO

Chers Présidents de Fédérations des clubs,

Chers participants au 3^e Congrès européen des Associations, Centres et Clubs pour l'UNESCO,

Chers amis et collègues,

Une période de quatre années riche d'événements est passée depuis le 2^e congrès de la Fédération européenne. Le travail que vous effectuez sur le terrain apporte une grande visibilité à l'Organisation. Je suis heureux de noter qu'une nouvelle expérience est acquise et j'espère que ce 3^e Congrès sera une bonne occasion pour vous d'échanger sur les missions futures qui se dessinent pour la Fédération dans le contexte international actuel.

Permettez-moi de rendre hommage aux efforts personnels de Mme Daniela Popescu, Présidente de la Fédération roumaine des Clubs, Centres et Associations de l'UNESCO, qui a beaucoup contribué à l'organisation de cette réunion, ainsi qu'à la Commission nationale roumaine pour l'UNESCO et aux autorités du pays. Je souhaite saisir cette occasion pour me féliciter d'un haut niveau traditionnel de la coopération entre la Roumanie et l'UNESCO dans tous les domaines de compétence de notre Organisation. Puis-je rappeler que le Parlement roumain est le seul où une Commission permanente mixte de coopération avec l'UNESCO au sein de votre illustre Parlement.

C'est ici, en Roumanie, que la première réunion de votre Fédération européenne des Clubs, Centres et Associations de l'UNESCO, a eu lieu en 2001. Et je dirai même que la création de la Fédération est à l'initiative de votre pays et je m'en réjouis. Autant que je sache, la Fédération comprend actuellement 22 Etats membres et il y a d'autres pays qui souhaiteraient y adhérer.

Je souhaite également saluer le Président de la Fédération mondiale, M. George Christophides, qui est bien connu à notre Organisation et qui a beaucoup contribué au renforcement du

Mouvement des Clubs pour l'UNESCO. Il m'est agréable de rendre hommage à Mme Maria Paola Azzario, Présidente de la Fédération Européenne des Clubs UNESCO

Pourrais-je rappeler que les associations, centres et clubs pour l'UNESCO sont nés d'une prise de conscience. Ils révèlent la nécessité, au-delà des gouvernements, d'associer concrètement les citoyens à la construction d'une paix durable et à la promotion d'une « solidarité intellectuelle et morale de l'humanité » comme stipule le Préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO.

Témoins de l'enthousiasme et de l'idéalisme des fondateurs de l'UNESCO, les clubs, ces groupes de bénévoles au service des idéaux de l'UNESCO, restent des alliés de l'origine, qui sont affirmés au fil du temps comme de précieux partenaires.

Aujourd'hui, les clubs pour l'UNESCO privilégient l'action sur le terrain pour contribuer à la diffusion des principes et des objectifs de l'UNESCO, et permettre la visibilité des valeurs défendues par l'Organisation au sein des communautés locales.

Acteurs incontournables de la société civile, ces clubs représentent pour l'UNESCO une belle voie d'accès à la population, ils interviennent sur des problèmes globaux à portée locale et contribuent ainsi à la réflexion sur le choix d'un modèle de société. Il s'agit d'un véritable mouvement d'influence qui montre la nécessité d'associer concrètement les citoyens à notre action pour mobiliser l'opinion publique en faveur de nos priorités.

L'implication des Clubs UNESCO serait d'une grande valeur dans les différents domaines prioritaires du programme de l'Organisation et les Commissions nationales sont d'ailleurs là pour vous aider à contribuer main dans la main à notre action. Nous avons des Directives (34C/res.86) qui régissent cette coopération et je vous invite à les consulter.

Je viens de parler des domaines prioritaires. Par exemple, la Décennie internationale pour l'éducation au développement durable 2005-2014, pour laquelle l'UNESCO est l'agence chef de file, est en cours de déploiement grâce à des lancements aux niveaux régional et national à travers le monde. "Partenariats et réseaux» est l'un des 7 stratégies entrecroisées proposées pour la Décennie. Le Programme s'adresse à tout le monde. Tout le monde est partie prenante. Je vois rôles potentiels des Clubs UNESCO, en complément des gouvernements, des organisations non gouvernementales et d'autres organisations de la société civile aux niveaux national, régional et international, comme cruciale dans la réalisation des objectifs de la Décennie. Mais ce n'est qu'un

exemple. Je peux en citer un autre encore plus éloquent: on vient de célébrer il y a 2 semaines, le 40e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO le 16 Novembre 1972. Avec 190 Etats parties, l'unique traité pour la conservation du patrimoine qui couvre à la fois les biens culturels et les biens naturels a été ratifié presque universellement. Il y a actuellement 962 biens sur la Liste du patrimoine mondial, 745 sont culturels, 188 naturels et 29 mixés (à la fois culturels et naturels), répartis dans 157 Etats parties. Dois-je rappeler que dans chaque Etat partie une place primordiale appartient à vous, représentants de la société civile, qui contrôlent sur place la mise en œuvre de la Convention, la sauvegarde des trésors du patrimoine.

Dans son discours à Kyoto, lors de la célébration de cet anniversaire le 6 novembre dernier, la Directrice générale a souligné le succès de la Convention du patrimoine mondial, la citant comme un modèle de coopération internationale. Elle a également défini trois priorités pour ses développements futurs : le renforcement des capacités des Etats parties dans la préservation des biens que ce soit avant, pendant ou après leur inscription, et en reconnaissant les meilleures pratiques en matière de gestion du patrimoine ; l'implication des autorités locales, des communautés autochtones et des jeunes dans la gestion des sites ; enfin, plus globalement, il s'agira de renforcer la crédibilité et la Convention du patrimoine mondial. Comme vous voyez, la place de la société civile et des jeunes dans la mise en œuvre de cet instrument international d'importance majeure va s'accroître davantage.

Enfin, je tiens à vous rappeler que ce Congrès n'est pas seulement l'occasion d'exprimer vos idées et d'apporter une contribution tangible. C'est aussi l'occasion pour chacun d'entre vous, qui viennent de nombreux pays et d'horizons différents, pour en savoir plus sur les autres et aussi de vous-mêmes. En effet, lorsque l'UNESCO a été fondée il y a 62 ans, les gens commençaient à se rendre compte que la cause commune des conflits était l'ignorance des uns et des autres de leur cultures qui a trop souvent conduit à la suspicion et à la méfiance. Cela ne peut être surmonté que par la promotion active du dialogue, de la compréhension mutuelle entre les différentes civilisations et cultures. Commençons notre dialogue ici aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention et je me réjouis de notre discussion fructueuse dans le cadre du Congrès dans les prochains jours.